an II. FRC 15179

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 19415

INSTRUCTION PUBLIQUE.

RAPPORT

Sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française,

PAR GRÉGOIRE;

Séance du 16 prairial, l'an deuxième de la République une et indivisible;

Suivi du Décret de la Convention nationale.

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE,

Et envoyés aux autorités constituées, aux sociétés populaires, et à toutes les communes de la République.

LA langue française a conquis l'estime de l'Europe, et depuis un siècle elle y est classique : mon but n'est pas d'assigner les causes qui lui ont assuré cette prérogative.

THE NEWBERRY LIBRARY

Il y a dix ans qu'au fond de l'Allemagne (à Berlin) on discuta savamment cette question qui, suivant l'expression d'un écrivain, eût flatté l'orgueil de Rome empressée à la consacrer dans son histoire comme une de ses belles époques. On connoît les tentatives de la politique romaine pour universaliser sa langue : elle défendoit d'en employer d'autre pour haranguer les ambassadeurs étrangers, pour négocier avec eux ; et malgré ses efforts, elle n'obtint qu'imparfaitement ce qu'un assentiment libre accorde à la langue française. On sait qu'en 1774 elle servit à rédiger le traité entre les Turcs et les Russes. Depuis la paix de Nimégue elle a été prostituée, pour ainsi dire, aux intrigues des cabinets de l'Europe. Dans sa marche claire et méthodique la pensée se déroule facilement ; c'est ce qui lui donne un caractère de raison, de probité que les fourbes eux-mêmes trouvent plus propre à les garantir des ruses diplomatiques.

Si notre idiôme a reçu un tel accueil des tyrans et des cours, à qui la France monarchique donnoit des théâtres, des pompons, des modes et des manières, quel accueil ne doit-il pas se promettre de la part des peuples, à qui la France républicaine révèle leurs droits en leur ouvrant la route de la liberté ?

Mais cet idiôme, admis dans les transactions politiques, usité dans plusieurs villes d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas, dans une partie du pays de Liége, du Luxembourg, de la Suisse, même dans le Canada et sur les bords du Mississipi, par quelle fatalité est-il encore ignoré d'une très-grande partie des Français ?

A travers toutes les révolutions, le celtique qui fut le premier idiôme de l'Europe, s'est maintenu dans une contrée de la France, et dans quelques cantons des îles

britanniques. On sait que les Gallois, les Cornoualliens et les Bas-Bretons s'entendent : cette langue indigène éprouva des modifications successives. Les Phocéens fondèrent, il y vingt-quatre siècles, de brillantes colonies sur les bords de la Méditerrannée ; et dans une chanson des environs de Marseille, on a trouvé récemment des fragmens grecs d'une ode de Pindare sur les vendanges. Les Carthaginois franchirent les Pyrénées, et Polybe nous dit que beaucoup de Gaulois apprirent le Punique pour converser avec les soldats d'Annibal.

Du joug des Romains, la Gaule passa sous la domination des Francs. Les Alains, les Goths, les Arabes et les Anglais, après y avoir pénétré tour à tour, en furent chassés ; et notre langue, ainsi que les divers dialectes usités en France, portent encore les empreintes du passage ou du séjour de ces divers peuples.

La féodalité qui vint ensuite morceler ce beau pays, y conserva soigneusement cette disparité d'idiômes comme un moyen de reconnoître, de ressaisir les serfs fugitifs & de river leurs chaînes. Actuellement encore l'étendue territoriale où certains patois sont usités, est déterminée par les limites de l'ancienne domination féodale. C'est ce qui explique la presqu'identité des patois de Bouillon & de Nancy, qui sont à 40 lieues de distance, et qui furent jadis soumis aux mêmes tyrans, tandis que le dialecte de Metz, situé à quelques lieues de Nancy, en diffère beaucoup, parce que pendant plusieurs siècles le pays Messin, organisé dans une forme presque républicaine, fut en guerre continuelle avec la Lorraine.

Il n'y a qu'environ quinze départemens de l'intérieur où la langue française soit exclusivement parlée. Encore y éprouve-t-elle des altérations sensibles, soit dans la prononciation, soit par l'emploi de termes impropres

et surannés, sur-tout vers Sancerre, où l'on retrouve une partie des expressions de Rabelais, Amyot et Montagne.

Nous n'avons plus de provinces, et nous avons encore environ trente patois qui en rappellent les noms.

Peut-être n'est-il pas inutile d'en faire l'énumération : Le bas-breton, le normand, le picard, le rouchi ou wallon, le flamand, le champenois, le messin, le lorrain, le franc-comtois, le bourguignon, le bressan, le lyonnais, le dauphinois, l'auvergnat, le poitevin, le limousin, le picard, le provençal, le languedocien, le velayen, le catalan, le bearnois, le basque, le rouergat et le gascon ; ce dernier seul est parlé sur une surface de 60 lieues en tout sens.

Au nombre des patois on doit placer encore l'italien de la Corse, des Alpes-Maritimes, et l'allemand des Haut et Bas-Rhin, parce que ces deux idiômes y sont très-dégénérés.

Enfin, les Nègres de nos colonies, dont vous avez fait des hommes, ont une espèce d'idiôme pauvre comme celui des Hottentots, comme la langue franque, qui, dans tous les verbes, ne connoît guères que l'infinitif.

Plusieurs de ces dialectes, à la vérité, sont génériquement les mêmes; ils ont un fonds de phisionomie ressemblante, et seulement quelques traits métis tellement nuancés, que des villages voisins, que les divers faubourgs d'une même commune, telle que Salins et Commune-Affranchie, offrent des variantes.

Cette disparité s'est conservée d'une manière plus tranchante dans des villages situés sur les bords opposés d'une rivière, où à défaut de pont, les communications

étoient autrefois plus rares. Le passage de Strasbourg à Brest est actuellement plus facile que ne l'étoient jadis certaines courses de vingt lieues ; et l'on cite encore vers St-Claude, dans le département du Jura, des testamens faits (est-il dit), *à la veille d'un grand voyage*; car il s'agissoit d'aller à Besançon, qui étoit la capitale de la province.

On peut assurer sans exagération qu'au moins six millions de Français, sur-tout dans les campagnes, ignorent la langue nationale ; qu'un nombre egal est à-peu-près incapable de soutenir une conversation suivie ; qu'en dernier résultat, le nombre de ceux qui la parlent purement n'excède pas trois millions ; et probablement le nombre de ceux qui l'écrivent correctement est encore moindre.

Ainsi, avec trente patois différens, nous sommes encore, pour le langage, à la tour de Babel, tandis que pour la liberté nous formons l'avant-garde des nations.

Quoiqu'il y ait possibilité de diminuer le nombre des idiômes reçus en Europe, l'état politique du globe bannit l'espérance de ramener les peuples à une langue commune. Cette conception, formée par quelques écrivains, est également hardie et chimérique. Une langue universelle est dans son genre ce que la pierre philosophale est en chimie.

Mais au moins on peut uniformer le langage d'une grande nation, de manière que tous les citoyens qui la composent, puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées. Cette entreprise, qui ne fut pleinement exécutée chez aucun peuple, est digne du peuple français, qui centralise toutes les branches de l'organisation sociale, et qui doit être jaloux de consacrer au plutôt, dans une

République une et indivisible, l'usage unique et invariable de la langue de la liberté.

Sur le rapport de son comité de salut public, la Convention nationale décréta, le 8 pluviôse, qu'il seroit établi des instituteurs pour enseigner notre langue dans les départemens où elle est moins connue. Cette mesure, très-salutaire, mais qui ne s'étend pas à tous ceux où l'on parle patois, doit être secondée par le zèle des citoyens. La voix douce de la persuasion peut accélérer l'époque où ces idiômes féodaux auront disparu. Un des moyens les plus efficaces peut-être pour électriser les citoyens, c'est de leur prouver que la connoissance et l'usage de la langue nationale importent à la conservation de la liberté. Aux vrais républicains, il suffit de montrer le bien; on est dispensé de le leur commander.

Les deux sciences les plus utiles et les plus négligées sont la culture de l'homme et celle de la terre: personne n'a mieux senti le prix de l'une et de l'autre que nos frères les Américains, chez qui tout le monde sait lire, écrire et parler la langue nationale.

L'homme sauvage n'est, pour ainsi dire, qu'ébauché: en Europe, l'homme civilisé est pire; il est dégradé.

La résurrection de la France s'est opérée d'une manière imposante; elle se soutient avec majesté: mais le retour d'un peuple à la liberté ne peut en consolider l'existence que par les mœurs et les lumières. Avouons qu'il nous reste beaucoup à faire à cet égard.

Tous les membres du souverain sont admissibles à toutes les places; il est à desirer que tous puissent successivement les remplir, et retourner à leurs professions agricoles ou mécaniques. Cet état de choses nous présente l'alternative suivante: Si ces places sont occupées par des

hommes incapables de s'énoncer, d'écrire correctement dans la langue nationale, les droits des citoyens seront-ils bien garantis par des actes dont la rédaction présentera l'impropriété des termes, l'imprécision des idées, en un mot, tous les symptômes de l'ignorance ? Si au contraire cette ignorance exclut des places, bientôt renaîtra cette aristocratie qui jadis employoit le patois pour montrer son affabilité protectrice à ceux qu'on appeloit insolemment *les petites gens*. Bientôt la société sera réinfectée de *gens comme il faut* ; la liberté des suffrages sera restreinte, les cabales seront plus faciles à nouer, plus difficiles à rompre, et, par le fait, entre deux classes séparées s'établira une sorte d'hiérarchie. Ainsi l'ignorance de la langue compromettroit le bonheur social, ou détruiroit l'égalité.

Le peuple doit connoître les lois, pour les sanctionner et leur obéir ; et telle étoit l'ignorance de quelques communes dans les premières époques de la révolution, que, confondant toutes les notions, associant des idées incohérentes et absurdes, elles s'étoient persuadé que le mot *décret* signifioit un *décret de prise de corps* ; qu'en conséquence devoit intervenir un décret pour tuer tous les ci-devant privilégiés ; et l'on m'écrivoit à ce sujet une anecdote qui seroit plaisante, si elle n'étoit déplorable. Dans une commune les citoyens disoient : « Ce se-» roit pourtant bien dur de tuer M. Geffry ; mais » au moins il ne faudroit pas le faire souffrir ». Dans cette anecdote, à travers l'enveloppe de l'ignorance, on voit percer le sentiment naïf d'hommes, qui d'avance calculent les moyens de concilier l'humanité avec l'obéissance.

Proposerez-vous de suppléer à cette ignorance par des traductions ? alors vous multipliez les dépenses : en com-

pliquant les rouages politiques, vous en ralentissez le mouvement: ajoutons que la majeure partie des dialectes vulgaires résistent à la traduction, ou n'en promettent que d'infidèles. Si dans notre langue la partie politique est à peine créée, que peut-elle être dans des idiômes dont les uns abondent à la vérité en expressions sentimentales, pour peindre les douces effusions du cœur, mais sont absolument dénués de termes relatifs à la politique; les autres sont des jargons lourds et grossiers, sans syntaxe déterminée, parce que la langue est toujours la mesure du génie d'un peuple; les mots ne croissent qu'avec la progression des idées et des besoins. Leibnitz avoit raison. Les mots sont les lettres de change de l'entendement; si donc il acquiert de nouvelles idées, il lui faut des termes nouveaux; sans quoi l'équilibre seroit rompu. Plutôt que d'abandonner cette fabrication aux caprices de l'ignorance, il vaut mieux certainement lui donner votre langue; d'ailleurs, l'homme des campagnes, peu accoutumé à généraliser ses idées, manquera toujours de termes abstraits; et cette inévitable pauvreté du langage qui resserre l'esprit, mutilera vos adresses et vos décrets, si même elle ne les rend intraduisibles.

Cette disparité de dialectes a souvent contrarié les opérations de vos commissaires dans les départemens. ceux qui se trouvoient aux Pyrénées-Orientales en octobre 1792 vous écrivoient que chez les Basques, peuple doux et brave, un grand nombre étoit accessible au fanatisme, parce que l'idiôme est un obstacle à la propagation des lumières. La même chose est arrivée dans d'autres départemens, où des scélérats fondoient sur l'ignorance de notre langue, le succès de leurs machinations contre-révolutionnaires.

C'est sur-tout vers nos frontières que les dialectes, com-

inubs aux peuples des limites opposées, établissent avec nos ennemis des relations dangereuses, tandis que dans l'étendue de la République tant de jargons sont autant de barrières qui gênent les mouvemens du commerce, et atténuent les relations sociales. Par l'influence respective des mœurs sur le langage, du langage sur les mœurs, ils empêchent l'amalgame politique, et d'un seul peuple en font trente. Cette observation acquiert un grand poids, si l'on considère que, faute de s'entendre, tant d'hommes se sont égorgés, et que souvent les querelles sanguinaires des nations, comme les querelles ridicules des scholastiques, n'ont été que de véritables logomachies. Il faut donc que l'unité de langue entre les enfans de la même famille éteigne les restes des préventions résultantes des anciennes divisions provinciales, et resserre les liens d'amitié qui doivent unir des frères.

Des considérations d'un autre genre viennent à l'appui de nos raisonnemens. Toutes les erreurs se tiennent comme toutes les vérités : les préjugés les plus absurdes peuvent entraîner les conséquences les plus funestes. Dans quelques cantons ces préjugés sont affoiblis ; mais dans la plupart des campagnes ils exercent encore leur empire. Un enfant ne tombe pas en convulsion, la contagion ne frappe pas une étable, sans faire naître l'idée qu'on a *jeté un sort* : c'est le terme. Si dans le voisinage il est quelque fripon connu sous le nom de *devin*, la crédulité va lui porter son argent, et des soupçons personnels font éclater des vengeances. Il suffiroit de remonter à très-peu d'années, pour trouver des assassinats commis sous prétexte de maléfice.

Les erreurs antiques ne font-elles donc que changer de formes en parcourant les siècles ? Que du temps de Virgile on ait supposé aux magiciennes de Thessalie la puissance d'obscurcir le soleil et de jeter la lune dans un

puits ; que dix-huit siècles après on ait cru pouvoir évoquer le diable, je ne vois là que des inepties diversement modifiées.

En veut-on un exemple plus frappant ? Le génie noir chez les Celtes, *plus noir que la poix*, dit l'Edda ; l'*éphialtes* des Grecs, les *lémures* des Romains, les *incubes* du moyen âge, le *sotré* vers Lunéville, le *drac* dans le ci-devant Languedoc, le *chaouce-breille* dans quelques coins de la ci-devant Gascogne, sont depuis 40 siècles le texte de mille contes puérils, pour expliquer ce que les médecins nomment le *cochemar*.

Les Romains croyoient qu'il étoit dangereux de se marier au mois de mai ; cette idée s'est perpétuée chez les Juifs ; Astruc l'a retrouvée dans le ci-devant Languedoc.

Actuellement encore les cultivateurs, pour la plupart, sont infatués de toutes les idées superstitieuses que des auteurs anciens, estimables d'ailleurs, comme Aristote, Elien, Pline et Columelle, ont consignées dans leurs écrits : tel est un prétendu secret pour faire périr les insectes, qui des Grecs est passé aux Romains, et que nos faiseurs de maisons rustiques ont répété. C'est sur-tout l'ignorance de l'idiôme national qui tient tant d'individus à une grande distance de la vérité : cependant si vous ne les mettez en communication directe avec les hommes et les livres, leurs erreurs accumulées, enracinées depuis des siècles, seront indestructibles.

Pour perfectionner l'agriculture, et toutes les branches de l'économie rurale si arriérées chez nous, la connoissance de la langue nationale est également indispensable. Rozier observe que, d'un village à l'autre, les cultivateurs ne s'entendent pas : après cela, dit-il, comment les auteurs qui traitent de la vigne, prétendent-ils qu'on

les entendra ? Pour fortifier son observation, j'ajoute que, dans quelques contrées méridionales de la France, le même cep de vigne a trente noms différens. Il en est de même de l'art nautique, de l'extraction des minéraux, des instrumens ruraux, des maladies, des grains et spécialement des plantes. Sur ce dernier article, la nomenclature varie non-seulement dans des localités très-voisines, mais encore dans des époques très-rapprochées. Le botaniste Villars, qui en donne plusieurs preuves, cite Sollier qui, plus que personne, ayant fait des recherches, dans les villages, sur les dénominations vulgaires des végétaux, n'en a trouvé qu'une centaine bien nommés. Il en résulte que les livres les plus usuels sont souvent inintelligibles pour les citoyens des campagnes.

Il faut donc, en révolutionnant les arts, uniformer leur idiôme téchnique; il faut que les connoissances disséminées éclairent toute la surface du territoire français ; semblables à ces reverbères qui, sagement distribués dans toutes les parties d'une cité, y répartissent la lumière. Un poëte a dit:

Peut-être qu'un Lycurgue, un Ciceron sauvage,
Est chantre de paroisse ou maire de village.

Les développemens du génie attesteront cette vérité, et prouveront que sur-tout parmi les hommes de la nature se trouvent les grands hommes.

Les relations des voyageurs étrangers insistent sur le désagrément qu'ils éprouvoient de ne pouvoir recueillir des renseignemens dans les parties de la France, où le peuple ne parle pas français. Ils nous comparent malignement aux Islandais qui, au milieu des frimats d'une région sauvage, connoissent tous l'histoire de leur pays, afin de nous donner le désavantage du parallèle. Un Anglois, dans un écrit qui décèle souvent la jalousie, s'égaie sur le compte d'un marchand qui lui demandoit si,

en Angleterre, il y avoit des arbres et des rivières, et à qui il persuada que, d'ici à la Chine, il y avoit environ 200 lieues. Les Français, si redoutables aux Anglais par leurs baïonnettes, doivent leur prouver encore qu'ils ont sur eux la supériorité du génie, comme celle de la loyauté : il leur suffit de vouloir.

Quelques objections m'ont été faites sur l'utilité du plan que je propose. Je vais les discuter.

Pensez-vous, m'a-t-on dit, que les Français méridionaux se résoudront facilement à quitter un langage qu'ils chérissent par habitude et par sentiment? Leurs dialectes, appropriés au génie d'un peuple qui pense vivement et s'exprime de même, ont une syntaxe où l'on rencontre moins d'anomalie que dans notre langue. Par leurs richesses et leurs prosodies éclatantes, ils rivalisent avec la douceur de l'Italien et la gravité de l'Espagnol : et probablement, au lieu de la langue des Trouveres, nous parlerions celle des Troubadours, si Paris, le centre du gouvernement, avoit été situé sur la rive gauche de la Loire.

Ceux qui nous font cette objection ne prétendent pas sans doute que d'Astros et Goudouli soutiendront le parallele avec Pascal, Fénélon et Jean-Jacques. L'Europe a prononcé sur cette langue, qui tour à tour embellie par la main des grâces, insinue dans les cœurs les charmes de la vertu, ou qui, faisant retentir les accens fiers de la liberté, porte l'effroi dans le repaire des tyrans. Ne faisons point à nos frères du Midi l'injure de penser qu'ils repousseront aucune idée utile à la patrie; ils ont abjuré et combattu le fédéralisme politique. Ils combattront avec la même énergie celui des idiômes. Notre langue et nos cœurs doivent être à l'unisson.

Cependant la connoissance des dialectes peut jetter du jour sur quelques monumens du moyen âge. L'histoire

et les langues se prêtent un secours mutuel pour juger les habitudes et le génie d'un peuple vertueux ou corrompu, commerçant, navigateur ou agricole. La filiation des termes conduit à celle des idées; par la comparaison des mots radicaux; des usages, des formules philosophiques ou proverbes, qui sont les fruits de l'expérience, on remonte à l'origine des nations.

L'hiſtoire étymologique des langues, dit le célèbre Sulzer, seroit la meilleure hiſtoire des progrès de l'esprit humain. Les recherches de Peloutier, Bochart, Gebelin, Bochat, Lebrigand, etc., ont déjà révélé des faits assez étonnans pour éveiller la curiosité et se promettre de grands résultats. Les rapports de l'allemand au Persan, du suédois à l'hébreu, de la langue basque à celle du Malabar, de celle-ci à celle des Bohémiens errans, de celle du pays de Vaud à l'irlandais, la presqu'identité de l'irlandais qui a l'alphabet de Cadmus, composé de 17 lettres, avec le punique, son analogie avec l'ancien celtique qui, conservé traditionnellement dans le nord de l'Ecosse, nous a transmis les chefs-d'œuvre d'Ossian; les rapports démontrés entre les langues de l'ancien et dn nouveau monde, en établissant l'affinité des peuples par celle des idiômes, prouveront d'une manière irréfragable l'unité primitive de la famille humaine et de son langage, et par la réunion d'un petit nombre d'élémens connus, rapprocheront les langues, en faciliteront l'étude et en diminueront le nombre.

Ainsi la philosophie qui promène son flambeau dans toute la sphère des connoissances humaines, ne croira pas indigne d'elle de descendre à l'examen des patois, et dans ce moment favorable pour révolutionner notre langue, elle leur dérobera peut-être des expressions enflammées, des tours naïfs qui nous manquent. Elle puisera sur-tout dans le provençal qui est encore rempli d'Hellénismes, et

que les Anglais même, mais sur-tout les Italiens ont mis si souvent à contribution.

Presque tous les idiômes rustiques ont des ouvrages qui jouissent d'une certaine réputation. Déjà la commission des arts, dans son instruction, a recommandé de recueillir ces monumens imprimés ou manuscrits; il faut chercher des perles jusques dans le fumier d'Ennius.

Une objection plus grave en apparence contre la destruction des dialectes rustiques, est la crainte de voir les mœurs s'altérer dans les campagnes. On cite spécialement le *Haut-Pont*, qui, à la porte de Saint-Omer, présente une colonie laborieuse de trois mille individus, distingués par leurs habits courts à la manière des Gaulois, par leurs usages, leur idiôme, et sur-tout par cette probité patriarchale et cette simplicité du premier âge.

Comme rien ne peut compenser la perte des mœurs, il n'y a pas à balancer pour le choix entre le vice éclairé et l'ignorance vertueuse. L'objection eût été insoluble sous le règne du despotisme. Dans une monarchie, le scandale des palais insulte à la misère des cabanes, et comme il y a des gens qui ont trop, nécessairement d'autres ont trop peu. Le luxe et l'orgueil de tyranneaux prêtres, nobles, financiers, gens du barreau et autres enlevoient une foule d'individus à l'agriculture et aux arts.

De là cette multitude de femmes-de-chambre, de valets-de-chambre, de laquais qui reportoient ensuite dans leurs hameaux des manières moins gauches, un langage moins rustre, mais une dépravation contagieuse qui gangrenoit les villages. De tous les individus qui, après avoir habité les villes, retournoient sous le toît paternel, il n'y avoit gueres de bons que les vieux soldats.

Le régime républicain a opéré la suppression de toutes

les castes parasites, le rapprochement des fortunes, le nivellement des conditions. Dans la crainte d'une dégénération morale, des familles nombreuses d'estimables campagnards avoient pour maxime de n'épouser que dans leur parenté. Cet isolement n'aura plus lieu parce qu'il n'y a plus en France qu'une seule famille. Ainsi la forme nouvelle de notre gouvernement et l'austérité de nos principes repoussent toute parité entre l'ancien et le nouvel état des choses. La population refluera dans les campagnes, et les grandes communes ne seront plus des foyers putrides, d'où sans cesse la fainéantise et l'opulence exhaloient le crime. C'est-là sur-tout que les ressorts moraux doivent avoir plus d'élasticité. Des mœurs! sans elles point de République, et sans République point de mœurs.

Tout ce qu'on vient de lire appelle la conclusion, que pour extirper tous les préjugés, développer toutes les vérités, tous les talens, toutes les vertus, fondre tous les citoyens dans la masse nationale, simplifier le méchanisme et faciliter le jeu de la machine politique, il faut identité de langage. Le temps aménera sans doute d'autres réformes nécessaires dans le costume, les manières et les usages. Je ne citerai que celui d'ôter le chapeau pour saluer, qui devroit être remplacé par une forme moins gênante et plus expressive.

En avouant l'utilité d'anéantir les patois, quelques personnes en contestent la possibilité : elles se fondent sur la tenacité du peuple dans ses usages. On m'allègue les Morlaques qui ne mangeoient pas de veau il y a 14 siècles, et qui sont restés fidèles à cette abstinence ; les Grecs, chez qui, selon Guys, se conserve avec éclat la danse décrite, il y a trois mille ans, par Homère dans son bouclier d'Achille.

On cite Tournefort, au rapport duquel les Juifs de

Pruse en Natolie, descendans de ceux qui depuis long-temps avoient été chassés d'Espagne, parloient espagnol comme à Madrid, On cite les protestans réfugiés à la révocation de l'édit de Nantes, dont la postérité a tellement conservé l'idiôme local, que dans la Hesse et le Brandebourg, on retrouve les patois gascon et picard.

Je crois avoir établi que l'unité d'idiôme est une partie intégrante de la révolution, et dès lors plus on m'opposera de difficultés, plus on me prouvera la nécessité d'opposer des moyens pour les combattre. Dût-on n'obtenir qu'un demi-succès, mieux vaudroit encore faire un peu de bien que de n'en point faire. Mais répondre par des faits, c'est répondre péremptoirement, et tous ceux qui ont médité sur la manière dont les langues naissent, vieillissent et meurent, regarderont la réussite comme infaillible.

Il y a un siècle qu'à Dieuse un homme fut exclus d'une place publique parce qu'il ignoroit l'allemand, et cette langue est déjà repoussée à grande distance au-delà de cette commune. Il y a cinquante ans que dans sa *Bibliotèque des auteurs de Bourgogne* Papillon disoit, en parlant des noëls de la Monnoie : « Ils conserveront » le souvenir d'un idiôme qui commence à se perdre » comme la plupart des autres patois de la France ». Papon a remarqué la même chose dans la ci-devant Provence. L'usage de prêcher en patois s'étoit conservé dans quelques contrées. Mais cet usage diminuoit sensiblement ; il s'étoit même éteint dans quelques communes, comme à Limoges. Il y a une vingtaine d'années qu'à Périgueux il étoit encore honteux de *francimander*, c'est-à-dire de parler français. L'opinion a tellement changé, que bientôt sans doute, il y sera honteux de s'énoncer autrement. Par-tout, ces dialectes se dégrossissent, se

rapprochent

rapprochent de la langue nationale ; cette vérité résulte des renseignemens que m'ont adressés beaucoup de sociétés populaires.

Déjà la révolution a fait passer un certain nombre de mots françois dans tous les départemens, où ils sont presque universellement connus, et la nouvelle distribution du territoire a établi de nouveaux rapports qui contribuent à propager la langue nationale.

La suppression de la dîme, de la féodalité, du droit coutumier, l'établissement du nouveau système des poids et mesures entraînent l'anéantissement d'une multitude de termes qui n'étoient que d'un usage local.

Le style gothique de la chicane a presque entièrement disparu, et sans doute le code civil en secouera les derniers lambeaux.

En général dans nos bataillons on parle françois, et cette masse de républicains qui en aura contracté l'usage, la répandra dans ses foyers. Par l'effet de la révolution ; beaucoup de ci-devant citadins iront cultiver leurs terres ; il y aura plus d'aisance dans les campagnes ; on ouvrira des canaux et des routes ; on prendra, pour la première fois, des mesures efficaces pour améliorer les chemins vicinaux ; les fêtes nationales, en contribuant à détruire les tripots, les jeux de hasard qui sont l'école des fripons et qui ont désolé tant de familles, donneront au peuple des plaisirs dignes de lui : l'action combinée de ces opérations diverses doit tourner au profit de la langue française.

Quelques moyens moraux, et qui ne sont pas l'objet d'une loi, peuvent encore accélérer la destruction des patois.

Le 14 janvier 1790, l'Assemblée constituante or-

donna de traduire ses décrets en dialectes vulgaires. Le tyran n'eut garde de faire une chose qu'il croyoit utile à la liberté. Au commencement de sa session, la Convention nationale s'occupa du même objet. Cependant j'observerai que, si cette traduction est utile, il est un terme où cette mesure doit cesser, car ce seroit prolonger l'existence des dialectes que nous voulons proscrire, et s'il faut encore en faire usage, que ce soit pour exhorter le peuple à les abandonner.

Associez à vos travaux ce petit nombre d'écrivains qui rehaussent leurs talens par leur républicanisme. Répandez avec profusion dans les campagnes sur-tout, non de gros livres (communément ils épouvantent le goût et la raison) mais une foule d'opuscules patriotiques, qui contiendront des notions simples et lumineuses, que puisse saisir l'homme à conception lente, et dont les idées sont obtuses : qu'il y ait de ces opuscules sur tous les objets relatifs à la politique, et aux arts, dont j'ai déja observé qu'il falloit uniformer la nomenclature. C'est la partie la plus négligée de notre langue : car malgré les réclamations de Leibnitz, la ci-devant Académie française, à l'imitation de celle *della Crusca*, ne jugea pas à-propos d'embrasser cet objet dans la confection de son dictionnaire, qui en a toujours fait desirer un autre.

Je voudrois des opuscules sur la météorologie, qui est d'une application immédiate à l'agriculture. Elle est d'autant plus nécessaire, que jusqu'ici le campagnard, gouverné par les sottises astrologiques, n'ose encore faucher son pré sans la permission de l'almanach.

J'en voudrois même sur la physique élémentaire. Ce moyen est propre à flétrir une foule de préjugés ; et

puisque inévitablement l'homme des campagnes se formera une idée sur la configuration de la terre, pourquoi, dit quelqu'un, ne pas lui donner la véritable ? Répétons-le : *toutes les erreurs se donnent la main, comme toutes les vérités.*

De bons journaux sont une mesure d'autant plus efficace, que chacun les lit; et l'on voit avec intérêt les marchandes à la halle, les ouvriers dans les ateliers se cotiser pour les acheter, et de concert faire la tâche de celui qui lit.

Les journalistes (qui devroient donner plus à la partie morale) exercent une sorte de magistrature d'opinion propre à seconder nos vues, en les reproduisant sous les yeux des lecteurs: leur zèle à cet égard nous donnera de nouveau la mesure de leur patriotisme.

Parmi les formes variées des ouvrages que nous proposons, celle du dialogue peut être avantageusement employée. On sait combien elle a contribué au succès des *Magasins des enfans, des adolescens, etc.*

Sur-tout qu'on n'oublie pas d'y mêler de l'historique. Les anecdotes sont le véhicule du principe, et sans cela il échappera. L'importance de cette observation sera sentie par tous ceux qui connoissent le régime des campagnes. Outre l'avantage de fixer les idées dans l'esprit d'un homme peu cultivé, par là, vous mettez en jeu son amour-propre, en lui donnant un moyen d'alimenter la conversation; sinon quelque plat orateur s'en empare, pour répéter tous les contes puérils de la bibliothèque bleue, des commères et du sabat, et l'on ose d'autant moins le contredire que c'est presque toujours un vieillard qui assure avoir oui, vu et touché.

Le fruit des lectures utiles en donnera le goût, et bientôt

seront vouées au mépris ces brochures souillées de lubricité ou d'imprécations convulsives qui exaltent les passions, au lieu d'éclairer la raison ; et même ces ouvrages prétendus moraux dont actuellement on nous inonde, qui sont inspirés par l'amour du bien, mais à la rédaction desquels n'ont présidé ni le goût ni la philosophie.

Au risque d'essuyer des sarcasmes, dont il vaut mieux être l'objet que l'auteur, ne craignons pas de dire que les chansons, les poesies lyriques importent également à la propagation de la langue et du patriotisme : ce moyen est d'autant plus efficace, que la construction symétrique des vers favorise la mémoire ; elle y place le mot et la chose.

Il étoit bien pénétré de cette vérité ce peuple harmonieux, pour ainsi dire, chez qui la musique étoit un ressort entre les mains de la politique. Chrysippe ne crut pas se ravaler en faisant des chansons pour les nourrices. Platon leur ordonne d'en enseigner aux enfans. La Grèce en avoit pour toutes les grandes époques de la vie et des saisons, pour la naissance, les noces, les funérailles, la moisson, les vendanges ; sur-tout elle en avoit pour célébrer la liberté. La chanson d'Harmodius et d'Aristogiton qu'Athénée nous a conservée, étoit chez eux ce qu'est parmi nous l'air des Marseillois : et pourquoi le comité d'instruction publique ne feroit-il pas, dans ce genre, un triage avoué par le goût et le patriotisme ?

Des chansons historiques et descriptives, qui ont la marche sentimentale de la romance, ont pour les citoyens des campagnes un charme particulier. N'est ce pas là l'unique mérite de cette strophe mal agencée, qui fait fondre en larmes les nègres de l'île de Saint-Vincent? C'est une romance qui faisoit pleurer les bons Morlaques, quoique le voyageur Fortis, avec une ame sensible, n'en fût pas affecté. C'est là ce qui fit le succès de *Geneviève*

du Brabant, et qui assurera celui d'une pièce attendrissante de Berquin. Avez-vous entendu les échos de la Suisse répéter, dans les montagnes, les airs dans lesquels Lavater célèbre les fondateurs de la liberté helvétique ? Voyez si l'enthousiasme qu'inspirent ces chants républicains, n'est pas bien supérieur aux tons langoureux des Barcaroles de Venise, lorsqu'ils répètent les octaves galantes du Tasse.

Substituons donc des couplets rians et décens à ces stances impures ou ridicules, dont un vrai citoyen doit craindre de souiller sa bouche ; que sous le chaume et dans les champs les paisibles agriculteurs adoucissent leurs travaux en faisant retentir les accens de la joie, de la vertu et du patriotisme. La carrière est ouverte aux talens : espérons que les poëtes nous feront oublier les torts des gens de lettres dans la révolution.

Ceci conduit naturellement à parler des spectales. La probité, la vertu sont à l'ordre du jour, et cet ordre du jour doit être êternel. Le théâtre ne s'en doute pas, puisqu'on y voit encore, dit-on, tour-à-tour préconiser les mœurs et les insulter : il y a peu qu'on a donné *le cocher supposé par Hauteroche*. Poursuivons l'immoralité sur la scène : de plus, chassons - en le jargon par lequel on établit encore entre les citoyens égaux une sorte de démarcation. Sous un despote, Dufresny, Dancourt, etc. pouvoient impunément amener sur le théâtre des acteurs, qui, en parlant un demi - patois, excitoient le rire ou la pitié : toutes les convenances doivent actuellement proscrire ce ton. Vainement m'objecterez-vous que Plaute introduit dans ses pièces, des hommes qui articuloient le latin barbare des campagnes d'Ausonie ; que les Italiens, et récemment encore Goldoni, produisent sur la scène leur marchand vénitien, et le patois Bergamasque de Brighella, etc. Ce qu'on nous cite pour un exemple à imiter, n'est qu'un abus à réformer.

Je voudrois que toutes les municipalités admissent dans leurs discussions, l'usage exclusif de la langue nationale ; je voudrois qu'une police sage fît rectifier cette foule d'enseignes qui outragent la grammaire, et fournissent aux étrangers l'occasion d'aiguiser l'épigramme ; je voudrois qu'un plan systématique répudiât les dénominations absurdes des places, rues, quais et autres lieux publics : j'ai présenté des vues à cet égard.

Quelques sociétés populaires du midi discutent en Provençal : la nécessité d'universaliser notre idiôme leur fournit une nouvelle occasion de bien mériter de la patrie. Eh ! pourquoi la Convention nationale ne feroit-elle pas aux citoyens l'invitation civique de renonçer à ces dialectes, et de s'énoncer constamment en français ?

La plupart des législateurs anciens et modernes ont eu le tort de ne considérer le mariage que sous le point de vue de la reproduction de l'espèce. Après avoir fait la première faute de confondre la nubilité et la puberté, qui ne sont des époques identiques que chez l'homme de la nature, oublierons-nous que, lorsque des individus veulent s'épouser, ils doivent garantir à la patrie qu'ils ont les qualités morales pour remplir tous les devoirs de citoyens, tous les devoirs de la paternité ? Dans certains cantons de la Suisse, celui qui veut se marier doit préalablement justifier qu'il a son habit militaire, son fusil et son sabre. En consacrant chez nous cet usage, pourquoi les futurs époux ne seroient-ils pas soumis à prouver qu'ils savent lire, écrire et parler la langue nationale ? Je conçois qu'il est facile de ridiculiser ces vues : il est moins facile de démontrer qu'elles sont déraisonnables. Pour jouir du droit de cité, les Romains n'étoient-ils pas obligés de faire preuve qu'ils savoient lire et nager ?

Encourageons tout ce qui peut être avantageux à la patrie ; que dès ce moment l'idiôme de la liberté soit à

l'ordre du jour, et que le zèle des citoyens proscrive à jamais les jargons, qui sont les derniers vestiges de la féodalité détruite. Celui qui, connoissant à demi notre langue, ne la parloit que quand il étoit ivre ou en colère, sentira qu'on peut en concilier l'habitude avec celle de la sobriété et de la douceur. Quelques locutions bâtardes, quelques idiotismes prolongeront encore leur existence dans le canton où ils étoient connus. Malgré les efforts de Desgrouais, les *gasconismes corrigés* sont encore à corriger. Les citoyens de Saintes iront encore voir leur *borderie*, ceux de Blois leur *closerie*, et ceux de Paris leur *métairie*. Vers Bordeaux on défrichera des *landes*, vers Nîmes des *garrigues*; mais enfin les vraies dénominations prévaudront même parmi les ci-devant Basques et Bretons, à qui le gouvernement aura prodigué ses moyens: et sans pouvoir assigner l'époque fixe à laquelle ces idiômes auront entièrement disparu, on peut augurer qu'elle est prochaine.

Les accens feront une plus longue résistance, et probablement les peuples voisins des Pyrénées changeront encore pendant quelque temps les *e* muets en *é* fermés, le *b* en *v*, les *f* en *h*. A la Convention nationale on retrouve les inflexions et les accens de toute la France. Les finales traînantes des uns, les consonnes gutturales ou nazales des autres, ou même des nuances presque imperceptibles, décèlent presque toujours le département de celui qui parle.

L'organisation, nous dit-on, y contribue. Quelques peuples ont une inflexibilité d'organe qui se refuse à l'articulation de certaines lettres: tels sont les Chinois, qui ne peuvent prononcer la dentale *r*; les Hurons qui, au rapport de la Hontan, n'ont pas de labiale, etc. Cependant si la prononciation est communément plus douce dans les plaines, plus fortement accentuée dans les montagnes; si la langue, est plus paresseuse dans le nord et plus souple dans le midi; si, géné-

ralement parlant, les Vitriats et les Marseillais grasseyent, quoique situés à des latitudes un peu différentes, c'est plutôt à l'habitude qu'à la nature qu'il faut en demander la raison. Ainsi n'exagérons pas l'influence du climat. Telle langue est articulée de la même manière dans des contrées très-distantes, tandis que dans le même pays la même langue est diversement prononcée. L'accent n'est donc pas plus irréformable que les mots.

Je finirai ce discours en présentant l'esquisse d'un projet vaste et dont l'exécution est digne de vous ; c'est celui de révolutionner notre langue : j'explique ma pensée.

Les mots étant les liens de la société et les dépositaires de toutes nos connoissances, il s'ensuit que l'imperfection des langues est une grande source d'erreurs. Condillac vouloit qu'on ne pût faire un raisonnement faux sans faire un solécisme, et réciproquement : c'est peut-être exiger trop. Il seroit impossible de ramener une langue au plan de la nature, et de l'affranchir entièrement des caprices de l'usage : le sort de toutes les langues est d'éprouver des modifications ; il n'est pas jusqu'aux lingères qui n'aient influé sur la nôtre, et supprimé l'aspiration de l'*h* dans les *toiles d'Hollande*. Quand un peuple s'instruit, nécessairement sa langue s'enrichit, parce que l'augmentation des connoissances établit des alliances nouvelles entre les paroles et les pensées, et nécessite des termes nouveaux. Vouloir condamner une langue à l'invariabilité sous ce rapport, ce seroit condamner le génie national à devenir stationnaire ; et si, comme on l'a remarqué depuis Homère jusqu'à Plutarque, c'est-à-dire, pendant mille ans, la langue grecque n'a pas changé, c'est que le peuple qui la parloit a fait très-peu de progrès dans ce laps de siècles.

Mais ne pourroit-on pas au moins donner un caractère plus prononcé, une consistance plus décidée à notre

syntaxe, à notre prosodie ; faire à notre idiôme les améliorations dont il est susceptible, et, sans en altérer le fond, l'enrichir, le simplifier, en faciliter l'étude aux nationaux et aux autres peuples ? *Perfectionner une langue*, dit Michaelis, *c'est augmenter le fond de sagesse d'une nation.*

Sylvius, Duclos et quelques autres ont fait d'inutiles efforts pour assujéttir la langue écrite à la langue parlée; et ceux qui proposent encore aujourd'hui d'écrire comme on prononce, seroient bien embarrassés d'expliquer leur pensée, d'en faire l'application, puisque les rapports de l'écriture à la parole étant purement conventionnels, la connoissance de l'une ne donnera jamais celle de l'autre : toutefois il est possible d'opérer sur l'orthographe des rectifications utiles.

2°. Quiconque a lu Vaugelas, Bouhours, Ménage, Hardouin, Olivet et quelques autres, a pu se convaincre que notre langue est remplie d'équivoques et d'incertitudes. Il seroit également utile et facile de les fixer.

3°. La physique et l'art social, en se perfectionnant, perfectionnent la langue : il est une foule d'expressions qui par-là ont acquis récemment une acception accessoire, ou même entièrement différente. Le terme *souverain* est enfin fixé à son véritable sens, et je maintiens qu'il seroit utile de faire une revue générale des mots, pour donner de la justesse aux définitions. Une nouvelle grammaire et un nouveau dictionnaire français ne paroissent aux hommes vulgaires qu'un objet de littérature. L'homme, qui voit à grande distance, placera cette mesure dans ses conceptions politiques. Il faut qu'on ne puisse apprendre notre langue sans pomper nos principes.

4°. La richesse d'un idiôme n'est pas d'avoir des synonymes ; s'il y en avoit dans notre langue, ce seroient sans doute *monarchie* et *crime*, ce seroient *république* et *vertu*. Qu'importe que l'Arabe ait trois cents mots pour ex-

primer un serpent ou un cheval? la véritable abondance consiste à exprimer toutes les pensées, tous les sentimens et leurs nuances. Jamais sans doute le nombre des expressions n'atteindra celui des affections et des idées : c'est un malheur inévitable auquel sont condamnées toutes les langues; cependant on peut atténuer cette privation.

5°. La plupart des idiômes, même ceux du nord, y compris le russe qui est fils de l'esclavon, ont beaucoup d'imitatifs, d'augmentatifs, de diminutifs et de péjoratifs. Notre langue est une des plus indigentes à cet égard; son génie paroît y répugner : cependant, sans encourir le ridicule qu'on répandit avec raison sur le boursouflage scientifique de Baïf, Ronsard et Jodelet, on peut se promettre quelques heureuses acquisitions; déja Pougens a fait une ample moisson de privatifs, dont la majeure partie sera probablement admise.

Dans le dictionnaire de Nicod, imprimé en 1606, sous le *Z* il n'y avoit que six mots; dans celui de la ci-devant académie française, édition de 1718, il y en avoit douze; sous la syllabe *Be*, Nicod n'avoit que 45 termes; celui de l'académie, même édition, en avoit 217, preuve évidente que dans cet intervalle l'esprit humain a fait des progrès, puisque ce sont les inventions nouvelles qui déterminent la création des mots; et cependant Barbasan, la Ravalière, et tous ceux qui ont suivi les révolutions de la langue française, déplorent la perte de beaucoup d'expressions énergiques et d'inversions hardies exilées par le caprice, qui n'ont pas été remplacées, et qu'il seroit important de faire revivre.

Pour compléter nos familles de mots, il est encore d'autres moyens : le premier seroit d'emprunter des idiômes étrangers les termes qui nous manquent, et de les adapter au nôtre, sans toutefois se livrer aux excès d'un néologisme ridicule. Les Anglais ont usé de la plus

grande liberté à cet égard, et de tous les mots qu'ils ont adoptés, il n'en est pas sans doute, de mieux naturalisé chez eux, que celui de *perfidiousness*.

Le second moyen, c'est de faire disparoître toutes les anomalies résultantes soit des verbes réguliers et défectifs, soit des exceptions aux règles générales. A l'institution des sourds-muets, les enfans qui apprennent la langue française ne peuvent concevoir cette bisarrerie, qui contredit la marche de la nature dont ils sont les élèves; et c'est sous sa dictée qu'ils donnent à chaque mot décliné, conjugué ou construit, toutes les modifications qui, suivant l'analogie des choses, doivent en dériver.

« Il y a dans notre langue, disoit un royaliste, une » hiérarchie de style, parce que les mots y sont classés » comme les sujets dans une monarchie. » Cet aveu est un trait de lumière pour quiconque réfléchit. En appliquant l'inégalité des styles à celle des conditions, on peut tirer des conséquences qui prouvent l'importance de mon projet dans une démocratie.

Celui qui n'auroit pas senti cette vérité, seroit-il digne d'être législateur d'un peuple libre? Oui, la gloire de la Nation et le maintien de ses principes commandent une réforme.

On disoit de Quinaut qu'il avoit *désossé* notre langue par tout ce que la galanterie a de plus efféminé, et tout ce que l'adulation a de plus abject. J'ai déjà fait observer que la langue française avoit la timidité de l'esclavage, quand la corruption des courtisans lui imposoit des lois: c'étoit le jargon des coteries et des passions les plus viles. L'exagération du discours plaçoit toujours au-delà ou en deçà de la vérité. Au lieu d'être *peinés* ou *réjouis*, on ne voyoit que des gens *désespérés* ou *enchantés*; bientôt il ne seroit plus resté rien de laid ni de beau dans la nature: on n'auroit trouvé que de *l'excécrable* ou du *divin*.

Il est temps que le style mensonger, que les formules servi-

254

les disparoissent et que la langue ait par-tout ce caractère de véracité et de fierté laconique qui est l'apanage des républicains. Un tyran de Rome voulut autrefois introduire un mot nouveau : il échoua, parce que la législation des langues fut toujours démocratique. Cest précisément cette vérité qui vous garantit le succès. Prouvez à l'univers qu'au milieu des orages politiques, tenant d'une main sûre le gouvernail de l'état, rien de ce qui intéresse la gloire de la nation ne vous est étranger.

Si la Convention nationale accueille les vues que je lui soumets, au nom du comité d'instruction publque, encouragés par son suffrage, nous ferons une invitation aux citoyens qui ont approfondi la théorie des langues, pour concourir à perfectionner la nôtre, et une invitation à tous les citoyens pour universaliser son usage. La nation, entièrement rajeunie par vos soins, triomphera de tous les obstacles ; et rien ne ralentira le cours d'une révolution qui doit améliorer le sort de l'espèce humaine.

DÉCRET.

La Convention nationale après avoir entendu le rapport de son comité d'Instruction publique, décrète :

Le comité d'Instruction publique présentera un rapport sur les moyens d'exécution pour une nouvelle grammaire et un vocabulaire nouveau de la langue française. Il présentera des vues sur les changemens qui en faciliteront l'étude et lui donneront le caractère qui convient à la langue de la liberté.

La Convention décrète que le rapport sera envoyé aux autorités constituées, aux sociétés populaires et à toutes les communes de la République.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.